

LISTE SOMMAIRE DES RÉSERVES CONCERNANT LES RÉSOLUTIONS A40-18 ET A40-19

Les États indiqués ci-après ont émis des réserves sur certaines dispositions des Résolutions A40-18 et A40-19. Elles ont été placées sur le site web de la 40^e session de l'Assemblée de l'OACI :

Résolution A40-18 : Exposé récapitulatif – Changements climatiques

Arabie saoudite	§ 6 du dispositif
Chine	§ 10, 12, 21, 25 et 28 du préambule § 2 a), 6, 8, 9, 15, 22 b), 22 c), 23 c), 23 d), 25 f) et 26 du dispositif
Fédération de Russie	§ 10, 13, 19, 24, 26 et 29 du préambule § 2 a), 7, 8, 9, 13, 15, 22 c), 23 c), 23 d), 25 c), 25 f) et 26 du dispositif Annexe contenant les principes directeurs de l'élaboration et de la mise en œuvre de mesures basées sur le marché (MBM) pour l'aviation internationale (qui devrait être déplacée dans la Résolution A40-19)
Inde	§ 10, 12, 13 et 30 du préambule § 2 c), 6, 8 et 9 du dispositif
Venezuela (République bolivarienne du)	§ 6 du dispositif
<u>Annexe</u>	
États-Unis	Principe directeur p)

Résolution A40-19 : Exposé récapitulatif – CORSIA

Brésil	§ 20 et 22 du dispositif
Chine	Titre § 5, 6, 7, 8 et 18 du préambule § 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11 b), 11 c), 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 du dispositif
Fédération de Russie	Totalité du texte
Inde	§ 16 et 21 du préambule § 1, 3, 5, 8, 11, 12, 19 et 20 du dispositif
Venezuela (République bolivarienne du)	§ 3, 4 et 5 du dispositif